

à croire que les alliés vaincront le communisme et limiteront ses effets en tant qu'ils coordonneront leurs efforts et leurs relations économiques.

Monsieur l'Orateur, puis-je déclarer qu'il est dix heures.

L'hon. M. Chevrier: L'honorable député me permettrait-il de lui poser une question?

M. Allard: Certainement.

L'hon. M. Chevrier: Pour ce qui est de l'argument qu'il a avancé tantôt au sujet de l'ingérence des autorités fédérales dans le domaine provincial, l'honorable député ne trouve-t-il pas que son argument s'applique avec beaucoup plus de force dans le cas du gouvernement actuel en ce qui concerne l'augmentation des contributions aux universités et à la construction de la route transcanadienne?

M. Allard: Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir de déclarer à l'honorable représentant de Laurier, maintenant rendu dans la province de Québec, que sa question, comme

plusieurs autres qui nous sont posées par les membres de l'opposition, tire son origine et sa raison d'être de cette politique intransigeante et centralisatrice qu'ont établie les libéraux alors qu'ils administraient le pays.

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre! Je regrette, mais je dois rappeler aux honorables députés qu'il est dix heures.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Chevrier: Vu que je n'ai pas eu de réponse à cette question, peut-être pourrais-je demander au leader de la Chambre quel est l'ordre des travaux pour demain.

L'hon. M. Green: L'honorable député aura un peu plus de chance avec cette question. Demain, nous poursuivrons le débat.

(A dix heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)